

République du Sénégal

Région de Saint-Louis

Conseil Régional

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION
DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE
DES 27, 28 ET 29 JUIN 2003**

L'An Deux Mil Trois, le Vingt Sept Juin à 16 H 30, le Conseil Régional de Saint-Louis s'est réuni en session extraordinaire dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Région en présence présidence de Monsieur Amadou SY, Gouverneur de Région et de son Adjoint chargé des affaires administratives, Monsieur Lazarsanoumane KENNY, à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

- 1. Signature de la Convention PAR ;**
- 2. Révision du Budget 2003 ;**
- 3. Projet de réforme des régions ;**
- 4. Questions diverses**

Après les salutations d'usage, le Président Cheikh Tidiane Sy a demandé à Monsieur Moustapha SARR, 2^{ème} Secrétaire Elu de procéder à l'appel nominatif des conseillers.

Monsieur Moustapha SARR

Monsieur le Président, l'appel nominatif des conseillers a donné :

- 28 conseillers présents sur 42 (voir feuille de présence en annexe) ;
- 4 absents excusés.

Le Président

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer. On peut alors passer au 1^{er} point de l'ordre du jour qui est la signature de la Convention Etat/ Région de Saint-Louis par le Gouverneur de la Région et moi-même.

La signature étant faite, je donne la parole à Monsieur NDIAYE représentant du PAR pour la lecture de la convention.

Monsieur NDIAYE

A l'issue de 18 mois d'évaluation, 5 régions vont bénéficier chacune d'une rallonge de 1.200.000.000 F. Je vous invite donc à procéder à une bonne exécution de la présente convention.

Voilà Monsieur le Président l'économie de la présente convention.

Le Président

Je vous remercie Monsieur NDIAYE.

Messieurs les Conseillers, il nous appartient maintenant de procéder à l'exécution correcte du conformité à l'esprit et à la lettre de la convention pour être, au terme de 18 mois d'évaluation, parmi les meilleurs.

Je passe la parole au Gouverneur.

Le Gouverneur

Je m'excuse d'avoir retardé le démarrage de la séance, j'étais obligé de réceptionner le matériel destiné à l'organisation physique de Téléthon prévu pour le 5 juillet 2003. Je profite de la séance pour sensibiliser les conseillers régionaux ici présents.

Cela dit, Monsieur le Président, je voudrais remercier l'Union européenne de l'appui qu'elle nous apporte. Il faut tenir compte du fait que la responsabilité de la collectivité est engagée à travers cette convention. Mais avec l'esprit d'abnégation qui vous caractérise, on peut espérer une augmentation de ses montants car le Conseil Régional de Saint-Louis est un conseil sérieux et efficace. Je souhaite que cet accord continue d'être des meilleurs et que le conseil Régional de Saint-louis continue de se faire distinguer dans d'autres secteurs.

Le Président

Je voudrais aussi adresser un mot de remerciement à nos partenaires, on connaît les efforts qui ont été investis par le Gouvernement pour arriver à cet accord. Au nom de l'ensemble des conseillers régionaux, je voudrais traduire nos sentiments de gratitude et de remerciements au Gouvernement et à l'Union européenne.

Vous aurez remarqué que la nomenclature du budget PAR ne correspond pas à notre nomenclature. Ce budget sera considéré comme un budget annexe.

Ceci étant, nous allons observer une pause de 2mn pour permettre au Gouverneur et à Monsieur Ndiaye du PAR de se libérer.

Le Président

Maintenant, on peut aborder le deuxième point de l'ordre du jour : Révision du budget 2003.

Je donne la parole au Secrétaire Général.

Le Secrétaire Général

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs, les Conseillers régionaux,
Monsieur le Receveur Régional,
Mesdames, Messieurs, les chefs de services régionaux,

Lors de notre session des 24 et 25 Février 2003, nous avons délibéré pour arrêter le budget de la Région de Saint-Louis à un montant de 530.485.431 Francs dont 436.892.445 pour la section de fonctionnement et 93.592.986 pour la section d'investissement.

Cette délibération était fondée à l'époque sur une simple estimation de la subvention de l'Etat à un montant de 420.917.369 Francs, soit une augmentation de 59.784.060 Francs par rapport à la subvention de l'année 2002.

Aujourd'hui, par arrêté N° 002149 du 31 Mars 2003, la subvention de l'Etat a été fixée à un montant de 450.222.745 Francs, soit une augmentation de 6,96 % par rapport à nos prévisions.

C'est le lieu ici de remercier vivement le Gouvernement qui n'a pas été insensible à notre motion demandant la prise en compte de nos multiples charges, suite à l'éclatement de notre région en deux entités.

Aussi, nous a-t-il semblé nécessaire de vous convoquer à nouveau pour répartir ce montant entre nos différentes priorités.

Par ailleurs, le Projet d'Appui aux Régions (PAR), financé par l'Union Européenne, prévoit d'appuyer la Région pour un montant de 159.654.000 Francs.

Ce montant doit être pris en charge dans le budget de la Région, conformément au devis programme du projet qui concerne également l'Agence Régionale de Développement (ARD) pour un montant de 78.478.000 Francs.

Enfin, après cinq mois d'exécution, certains comptes du budget initial ont connu une exécution avancée alors que d'autres sont presque restés en l'état. C'est la raison pour laquelle un projet de virement de crédits est soumis à votre examen.

Au total, la révision budgétaire va consister à :

- 1) une autorisation spéciale de recettes et de dépenses pour la prise en compte du reliquat de la subvention de l'Etat (29.305.376) ;
- 2) une autorisation spéciale de recettes et de dépenses pour la budgétisation des fonds du PAR (159.654.000) ;
- 3) un virement de crédits pour un montant de 23.018.568 Francs.

Telles sont les grandes lignes du projet de révision budgétaire que je soumets à votre appréciation.

Le président

Je vous remercie Monsieur le Secrétaire Général, comme vous l'avez constaté, dans l'autorisation de recettes et de dépenses du fonds de dotation de l'Etat, on prélève sur nos recettes (10 Millions) pour appuyer le Fonds d'Appui aux Initiatives Locales (FAIL) ce qui constitue un investissement. Cette opération est une preuve de rigueur et de la bonne gestion.

Le principe du Fonds d'Appui aux Initiatives Locales (FAIL) a été retenu par nos partenaires qui sont disposés à appuyer ce fonds. Ce fonds nous permettra de soutenir les 16 communautés rurales de la région.

PREVISIONS POUR AUTORISATIONS SPECIALES DE RECETTES ET DE DEPENSES DE FRANCS 29.305.376

Section Fonctionnement

1-Recettes de fonctionnement : 29.305.376

2 - Dépenses de fonctionnement

SERVICE	COMPTE	NOMENCLATURE	CREDITS VOTES	CREDITS DISPONIBLES	PROPOSITIONS DE RENFORCEMENT	SECTION
110-4	6402	Assurances véhicules	1.119.278	278	203.222	FONCTIONNEMENT
421	6183	Consommation électricité	550.000	216.210	1.950.000	FONCTIONNEMENT
313	620	Frais de transport Sénégal hors Sénégal	7.667.710	486.390	5.000.000	FONCTIONNEMENT
313	622	Frais de mission à l'étranger	5.000.000	3.068.000	2.000.000	FONCTIONNEMENT
313	63311	Frais d'insertion dans les journaux	300.000	34.281	500.000	FONCTIONNEMENT
313	63310	Imprimés et registres	300.000	63.115	300.000	FONCTIONNEMENT
313	63321	Communications téléphoniques	4.000.000	1.418.986	5000.000	FONCTIONNEMENT
313	63320	Frais de correspondance	100.000	25.000	100.000	FONCTIONNEMENT
321	63310	Imprimés et registres	500.000	85.643	200.000	FONCTIONNEMENT
313	64550	Livres de prix	300.000	275.000	652.154	FONCTIONNEMENT
313	64551	Coupes, Récompenses et prix	500.000	85.745	500.000	FONCTIONNEMENT
321	63132	Entretien et réparation machines de bureau	301.480	115.040	200.000	FONCTIONNEMENT
321	616	Fourniture de bureau	1.696.637	151.469	700.000	FONCTIONNEMENT
508	6334	Frais d'hôtels et de restauration	2.419.594	35.876	1.000.000	FONCTIONNEMENT
313	64520	Subvention aux ASC	4.000.000	2.975.000	1.000.000	FONCTIONNEMENT
600	681	Prélèvement pour dépenses d'investissement			10.000.000	
TOTAL FONCTIONNEMENT					29.305.376	

II - SECTION INVESTISSEMENT

1 – Recettes d’investissement = 10.000.000

2– Dépenses d’investissement

Service 731 – Opérations financières

Service 731 Compte 163 : Fonds d’Appui aux Initiatives Locales = 10.000.000

TOTAL INVESTISSEMENT = 10.000.000

Monsieur Ibrahima DEME

Je constate que dans l'autorisation spéciale de recettes et de dépenses, la rubrique « imprimé et registre » est mentionnée à deux reprises.

Le Président

Monsieur DEME, vous faites une confusion, il s'agit de deux comptes différents, le cabinet du Président et celui des services généraux.

Monsieur Ibrahima DEME

J'ai deux observations à faire

D'abord, je constate que pour le compte 620 « Frais de Transport Sénégal Hors Sénégal » c'est le montant qui était prévu dans le budget qui est reconduit.

Ensuite, nous sommes en fin juin et il ne nous reste plus que six mois, je pense que la subvention prévue pour les ASC pour six mois est excessive et il faut la revoir à la baisse.

Monsieur Abdoukhadre SOW

Je propose la prise en compte du programme d'alphabétisation pour un montant de 15 Millions.

Le Président

Monsieur DEME, je ne suis pas d'accord pour une réduction de la subvention prévue pour les ASC. Certes, il ne reste plus que 6 mois pour terminer l'année. Mais il faut savoir que nous entrons dans la phase active des « Navétanes » que constituent les grandes vacances. C'est à cette période que les mouvements de jeunes s'activent véritablement. D'autre part, l'équipe féminine de basket doit représenter la région au niveau national et elle doit être soutenue par le Conseil Régional.

S'agissant de Monsieur Khadre SOW, je voudrais que vous sachiez que le Conseil Régional ne peut pas financer entièrement la campagne d'alphabétisation. Pour cette année nous avons prévu 5 millions pour la campagne ; pour le reste on va essayer de le négocier avec le Ministère.

Y a t-il d'autres questions sur l'autorisation spéciale de recettes et de dépenses ?

Il n'y en a pas, je soumetts l'autorisation spéciale à votre approbation.

L'autorisation spéciale de recette et de dépense est approuvée à l'unanimité.

On passe maintenant à l'examen de l'autorisation spéciale de recettes et de dépenses de 159.654.000 F correspondant au financement du PAR.

**AUTORISATION SPECIALE DE RECETTES ET DE DEPENSES DE FRANCS 159.654.000 CORRESPONDANT AU FINANCEMENT DU PROGRAMME
D'APPUI AUX REGIONS**

FINANCEMENT PAR		BUDGET CRSL				
Nomenclature	Montant	Service	Compte	Nomenclature	Montant	Section
Acquisition de véhicules	35.000.000	711-7	2242-1	Voiture des services régionaux	35.000.000	Investissement
Equipement informatique & bureau	1.200.000	701-1	2239-1	Autres matériels (informatiques)	1.200.000	Investissement
Tournée annuelle du CR	7.920.000	313	6490-1	Dépenses diverses - Org. Sem. Atelier. Renc. avec les pop. (tournée annuelle)	7.920.000	Fonctionnement
Cadre de concertation	5.103.000	313	6490-2	Dépenses diverses - Org. Sem. Atelier. Renc. avec les pop. (cadre de concertation)	5.103.000	Fonctionnement
Ateliers d'information sur le fonctionnement des cadres de concertations	1.215.000	313	6490-3	Dépenses diverses - Org. Sem. Atelier. Renc. avec les pop. (atelier d'information des cadres de concertations)	1.215.000	Fonctionnement
Etudes pour avis du CES	3.720.000	313 bis	6499-1	Autres dépenses (org. sem. atelier renc. avec pop)	3.720.000	Fonctionnement
Fonctionnement véhicule	5.000.000	313	6130-1	Carburant	5.000.000	Fonctionnement
Création site et page web	2.700.000	701-1	2239-1	Autres matériels (informatiques)	2.700.000	Investissement
Bulletin d'information trimestriel	4.529.000	313	6336	Documentation générale	4.529.000	Fonctionnement
Emissions radiophoniques mensuelles	1.134.000	313	63311-1	Frais d'insertion dans les journaux	1.134.000	Fonctionnement
Base de données	9.000.000	721	2024-1	Etude à objectifs multiples (bases de données)	9.000.000	Investissement
Système d'information géographique	18.000.000	721	2024-2	Etude à objectifs multiples (système d'information géographique)	18.000.000	Investissement
Réactualisation du PRDI	10.800.000	721	2024-3	Etude à objectifs multiples (réactualisation du PRDI)	10.800.000	Investissement

Elaboration Plan d'Action Régional	5.400.000	721	2024-4	Etude à objectifs multiples (élaboration plan d'action régional)	5.400.000	Investissement
Appui de PLD	14.400.000	721	2024-5	Etude à objectifs multiples (appui de PLD)	14.400.000	Investissement
Elaboration tableau de bord	9.000.000	721	2024-6	Etude à objectifs multiples (élaboration tableau de bord)	9.000.000	Investissement
Appui à la consolidation d'outils de promotion	5.400.000	721	2024-7	Etude à objectifs multiples (appui consolidation d'outils de promotion)	5.400.000	Investissement
Formation des conseillers régionaux	5.598.000	509	655-1	Frais de recyclage et de formation (formation des conseillers régionaux)	5.598.000	Fonctionnement
Formation des conseillers municipaux	1.575.000	509	655-2	Frais de recyclage et de formation (formation des conseillers municipaux)	1.575.000	Fonctionnement
Formation des conseillers ruraux	3.150.000	509	655-3	Frais de recyclage et de formation (formation des conseillers ruraux)	3.150.000	Fonctionnement
Formation des membres du comité technique	1.305.000	509	655-4	Frais de recyclage et de formation (formation des membres du comité de pilotage)	1.305.000	Fonctionnement
Formation des personnels services départementaux et locaux	1.305.000	509	655-5	Frais de recyclage et de formation (formation des personnels services départementaux et locaux)	1.305.000	Fonctionnement
Etudes de factibilités (projets et infrastructures)	7.200.000	721	2025-1	Autres études générales (audit et formation)	7.200.000	Investissement
Total					159.654.000	Inv: 118.100.000 Fct : 41.544.000

Le budget du PAR a des rubriques qui ne correspondent pas à la nomenclature du budget du Conseil Régional. Je propose donc qu'on en fasse un budget annexe.

Monsieur le Gouverneur vous pouvez nous donner votre avis par rapport à cette proposition.

Le Gouverneur SY

Je demande que vous me laissiez le temps de vérifier.

Monsieur Khaly SEYE

La nomenclature sénégalaise ne correspond pas aux autres nomenclatures. Elle a ses propres particularités.

Le Président

Je vous demande Mesdames, Messieurs les Conseillers de l'autoriser comme budget annexe.

On passe au vote.

Le budget du PAR est approuvé et accepté comme budget annexe.

Ceci étant, nous allons lancer le Programme d'Appui aux Régions (PAR).

Nous pouvons passer au virement de crédits.

Je donne la parole à Monsieur le Secrétaire Général pour qu'il nous présente le virement de crédits.

Le Secrétaire Général

Monsieur le Gouverneur
Mesdames, Messieurs les Conseillers
Monsieur le Receveur Régional
Mesdames, Messieurs les Chefs de Service

Le présent projet de virement de crédits que je soumetts à votre appréciation s'équilibre tant en prélèvement qu'en renforcement à la somme de **Vingt Trois Millions Dix Huit Mille Cinq Cent Soixante Huit (23.018.568) Francs.**

Comme vous le savez, un virement de crédits ne modifie pas la masse budgétaire. Il procède d'un souci de réorientation de certaines actions ou de correction de disparités apparues au cours d'une gestion.

Ainsi des prélèvements sont proposés au niveau de la Section Investissement. Ils concernent les Comptes « **2230 – Mobilier et Matériel Administratif** » et « **22002 – Grosses Réparations Hôtel de Région** » pour des montants respectifs de 8.018.568 Francs et 15.000.000 francs.

S'agissant du Compte « **2230 – Mobilier et Matériel Administratif** », après avoir effectué tous les règlements de factures engagées, ce compte fait apparaître un disponible de **Huit Millions Deux Cents Soixante Seize Mille Huit Cents Soixante et Un (8.276.861) francs** sur un crédit initial alloué de **francs Neuf Millions Cinq Cents Vingt Neuf Mille Huit Cents Vingt Six (9.529.826)**.

Aussi, nous a-t-il semblé opportun d'y prélever un montant de Huit Millions Dix Huit Mille Cinq Cents Soixante Huit (8.018.568) francs pour renforcer :

- De **Deux Millions Deux Cents Dix Huit Mille Cinq Cents Soixante Huit (2.218.568) francs**, le **Compte « 220707 - Grosses Réparations Equipements Sociaux »** du **Sous -Service – Equipements Sanitaires et Sociaux** pour compléter le paiement des travaux relatifs à la construction d'une galerie et à la réhabilitation d'un bâtiment à l'Hôpital Régional de Saint-Louis ;
- De **Quatre Millions (4.000.000) de francs** le **Compte « 220825 – Rénovation lieu de culte »** du **Sous - Service Equipements Sanitaires et Sociaux** pour répondre aux sollicitations de l'Imam de la Grande Mosquée de Saint-Louis pour la réhabilitation de la morgue et pour des travaux d'étanchéité au niveau de ladite mosquée. Il convient de souligner que la Mosquée est classée « Monument historique ».
- D'un **Million Huit Cents Mille (1.800.000) Francs** pour le **Compte « 2238 – Mobilier et Matériel Scolaires »** du **Sous Service – Equipements Scolaires** pour faire face aux sollicitations du Lycée des Jeunes Filles Ameth FALL pour la prise en charge d'une contrepartie dans le cadre de son jumelage avec le Lycée de Haan (Allemagne). Cette contrepartie doit servir à l'équipement dudit lycée en mobiliers et matériels de cuisine pour la cantine scolaire.

Quant au **Compte « 22002 – grosses réparations hôtel de Région »**, un prélèvement de 15.000.000F sera effectué sur le crédit initial de 30.000.000F pour être ajouté au financement de 35.000.000F du PAR qui sera logé au **Compte « 2242 - Voitures de Services Régionaux »** du **Service « 711-7 – Véhicule de service »**. Le montant ainsi cumulé de 50.000.000F permettra l'acquisition de 2 véhicules fonctionnels pour assurer les tournées et missions du Conseil Régional ainsi que l'accueil de nos partenaires étrangers.

Ce prélèvement est rendu possible par le fait que nos partenaires (Etat et Belgique) viennent tout dernièrement de tenir la commission mixte, ce qui renvoie à plus tard la décision d'entamer les travaux de l'Assemblée Territoriale.

Le montant de 15.000.000 restant doit servir à l'aménagement d'un Centre de Ressources pour l'emploi des jeunes recommandé par le Forum Régional « Jeunesse et Emploi ». Ce centre est prévu sur le flanc Nord de l'hôtel de région actuel.

Telle est Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'économie du présent projet de virement de crédits que je soumets à votre appréciation.

Le Président

Comme vous l'avez constaté, on a du prélever une somme de 1.800.000 F pour appuyer le Lycée Ameth FALL dans son équipement en mobilier et matériel de cuisine pour sa cantine scolaire. Mesdames, Messieurs les conseillers, vous n'êtes pas sans savoir que le Lycée Ameth FALL polarise tous les villages environnants, les élèves sont toujours confrontés à un problème de restauration ce qui porte véritablement atteinte à leur cursus scolaire. C'est dans un souci de maintenir les jeunes filles dans le secondaire que nous avons jugé nécessaire de soutenir cette noble initiative du Lycée Ameth FALL. Aussi, faudrait-il que vous sachiez que les 1.800.000 F ne constituent que la contrepartie du Lycée à l'équipement de sa cantine scolaire. le coût de l'équipement est de F les Entièrement pris en charge par sa jumelle le Lycée de Haan (Allemagne).

Le service 711-7 du compte 2242 – « Voitures de services régionaux » a été renforcé par une ponction de 15.000.000 F sur le compte 22002-« grosses réparations hôtel de Région ». Ainsi, en plus des 35.000.000 F alloués par le PAR, le Conseil Régional pourra disposer de véhicules qui lui permettront de mener à bien la fonction qui lui est dévolue. Sans moyens, on ne peut pas travailler. Il faut que nous cessions de tendre la main et disposer de notre propre parc automobile comme c'est le cas à Thiès et à Dakar pour ne citer que ceux-là. L'achat de véhicules est une nécessité voire même une obligation. Je demande donc qu'on évite les discours dilatoires et qu'on passe à l'acte.

Monsieur Kalidou Baila KENEME

J'épouse votre logique mais je demande qu'on achète des véhicules de bonne marque telles que les marques Mitsubishi et Toyota.

Monsieur Aliou NIANG

Vous avez cité le cas de Dakar et de son parc automobile, mais aller savoir comment le Conseil Régional de Dakar a fait pour disposer de ce parc. Il a du procédé à l'achat de véhicules d'occasion.

Le Président SY

Moi, je suis personnellement contre l'achat de véhicules d'occasion. Dakar dispose d'un réseau routier qui diffère largement du nôtre. Je demande des moyens sûrs.

Monsieur Khaly SEYE

Je demande qu'on mette le prix. Les véhicules sont des moyens de travail et il faut qu'ils soient en bon état. Pour cela, je demande qu'on achète des véhicules neufs. D'autre part quand on investit, il faut savoir le faire et bien le faire pour pouvoir en tirer ce que nous attendons de cet investissement. Nous devons marquer notre passage dans ce conseil en laissant à ceux qui vont venir des réalisations concrètes.

Monsieur le Président, je vous demande aussi d'user de vos relations pour obtenir des véhicules au niveau de l'Etat.

Pour la cantine scolaire du Lycée Ameth FALL, je crois que c'est une initiative qui mérite d'être encouragée et il faut que nous incitions les autres écoles à suivre l'exemple de Ameth FALL.

Le Président

La présidence nous a toujours soutenu. A chaque fois que nous recevions nos hôtes de la coopération décentralisée, on a fait appel à elle et des véhicules ont été mis à notre disposition durant tout le séjour de nos hôtes. Mais quant à demander à la présidence de nous donner des véhicules, là je crois que ce n'est pas possible.

Avec nos 50.000.000 F on pourra acheter des véhicules tout terrain double cabine et une voiture légère. Ce qui nous permettra de régler une bonne fois le problème de véhicule.

Etes-vous Mesdames, Messieurs pour l'achat de 02 véhicules tout terrain double cabine et un véhicule léger ?

La proposition est acceptée.

Monsieur Abdoukhadre SOW

Dans le virement de crédits, il n'est nullement mentionné réfection du stade Maître Babacar SEYE.

Le Président

Le Conseil Régional ne peut pas assurer la réfection du Stade Maître Babacar SEYE., il appartient au Ministère de le faire.

S'agissant maintenant de la réfection de notre futur hôtel de Région, cela exige des moyens lourds que nous n'avons pas. C'est la raison pour laquelle je souhaiterais qu'une motion soit adressée au Gouvernement pour la financer. Ainsi, le peu que nous avons, nous allons l'utiliser à d'autres fins. Les Belges quant à eux sont toujours déterminés à nous aider ; mieux encore ils sont disposés à assurer une formation aux métiers du patrimoine.

Je sou mets le virement de crédits au vote.

Le virement est approuvé à l'unanimité.

Je vous remercie Mesdames, Messieurs les conseillers de votre participation et de votre engagement mais je ne saurais lever la séance d'aujourd'hui sans partager la joie que j'éprouve à l'annonce de la nomination de Monsieur Mamadou DEME comme Directeur Général de la SAED. C'est un honneur fait à la Région, au Conseil Régional et aux jeunes cadres de la région. Nous remercions le Gouvernement et le Premier Ministre d'avoir pensé à vous. Nous te souhaitons plein succès et demandons au bon Dieu de t'entourer de sa miséricorde dans l'accomplissement de ta nouvelle fonction.

Le Gouverneur

Je félicite le Conseil Régional du vote du virement de crédits et de l'autorisation spéciale tout en saluant l'augmentation du fonds de dotation de l'année 2003 par rapport à l'année 2002.

Le Président

Je lève la séance, nous reprendrons les travaux demain samedi à 10 H.

Reprise des travaux le samedi 28 juin 2003 à 10h30mn.

Le Président

On va aujourd'hui aborder les questions diverses. L'Inspecteur des Eaux et Forêts ici présent souhaiterait nous présenter son rapport sur la campagne de reboisement et recueillir nos avis et recommandations.

La parole est à Monsieur l'Inspecteur

Insérer rapport IREF

Le Président

Je vous remercie de la clarté de l'exposé que vous avez bien voulu nous présenter.

Le débat est ouvert.

Monsieur Khaly SEYE

Monsieur l'Inspecteur, chaque année vous procédez à une campagne de reboisement mais il n'y a pratiquement pas de suivi. Je demande qu'il y ait un suivi pour la conservation des plantes et que le Conseil Régional mette les moyens.

Monsieur Mamadou BA

Je remercie Monsieur l'Inspecteur, mais j'ai une observation à faire. J'ai constaté que tout le long de votre exposé vous n'avez nullement mentionné la SAED. Est-ce parce que la SAED n'est pas impliquée dans le reboisement ? Ce qui serait déplorable.

D'autre part, vous avez parlé de démarche participative, peut-on savoir qu'elle est la place des élus et plus particulièrement celle des conseillers régionaux dans la campagne de reboisement ?

Monsieur Maham DIALLO

Moi j'insiste sur le suivi et pour cela je demande qu'un choix soit fait sur les espèces à reboiser. Je demande que les plantes consommables soient privilégiées.

Monsieur Khaly NIANG

Je remercie Monsieur l'Inspecteur pour son exposé clair et concis.

Il y a une non-participation des conseillers ruraux à la campagne de reboisement. Je ne comprends pas pourquoi les communautés rurales ne sont pas impliquées dans cette activité. J'exige un suivi et demande que les populations soient motivées et responsabilisées et qu'à la suite une évaluation soit faite. L'aspect citoyen doit être redynamisé. Le Service des Eaux et Forêts doit veiller à l'adaptation des espèces à planter au milieu naturel. Le désert nous attaque et il est temps que les autorités soient sensibilisées.

Monsieur Mamadou FALL

Je remercie l'Inspecteur des Eaux et Forêts pour sa disponibilité. Nous, au niveau de Dagana, nous nous activons dans la production des pépinières et pour cela nous demandons à être encadré par le Service des Eaux et Forêts. Du fait du déficit criard de pluviométrie nous sollicitons des citernes et pour cela, des correspondances ont été adressées à nos partenaires.

Dans le souci de faire face à ce problème de pluviométrie, le professeur Hugo HUBACEK éminent scientifique autrichien que j'ai d'ailleurs présenté au Président du Conseil Régional a découvert un produit qui permet d'économiser 80% d'eau (découverte qui d'ailleurs est tenue dans le plus grand secret).

S'agissant du problème que la plupart de mes collègues conseillers ont souligné à savoir la non implication des communautés rurales dans le reboisement, je voudrais que vous sachiez que les autorités locales sont autant plus sensibilisées que les autres, elles participent aux CDD. Mais le reboisement doit être confié aux femmes et aux jeunes qui sont plus dynamiques.

D'autre part, la divagation des animaux nous pose énormément de problème et entrave gravement notre action de reboisement. Je vous demande, Monsieur l'Inspecteur, de nous aider à résoudre ce problème.

Le Président

Vous m'avez fait rencontrer le Professeur HUBACEK mais je pense qu'il faut pour une expérience de ce genre éviter de travailler dans l'isolement. Il faut associer dans vos activités les structures qui seront obligées de prendre en charge ces activités et sur ce, je demande que le Service des Eaux et Forêts soit vraiment impliqué.

Monsieur Moustapha SARR

Je vous remercie Monsieur l'Inspecteur pour la clarté de votre rapport.

La construction du barrage anti sel de la CSS a entraîné la destruction de l'écosystème au niveau des villages environnants (Kheun, Diawar, Ronkh et Wassoun). A l'époque, la CSS s'était engagée à régénérer les espèces qui y existaient. Ce qui n'est toujours pas fait.

D'autre part, dans les villages que je viens de citer, le paludisme y est endémique. Et à ce que je sache, parce que je parle en connaissance de cause (conseiller rural), aucun programme de reboisement n'est prévu dans ces zones.

Le Walo a besoin de ses forêts qui jadis faisaient sa beauté, je demande qu'une régénération de ces forêts soit faite et que des arbres appropriés soient plantés.

Monsieur Mamadou SALL

Je vais abonder dans le même sens que mes collègues en réitérant mes remerciements à Monsieur l'Inspecteur du Service Régional des Eaux et Forêts. Cependant, il est vraiment déplorable que pendant 15 ans, chaque année vous nous parlez de campagne de reboisement et qu'au finish, il ne reste rien. Je suggère une sélection des espèces à planter et que le reboisement se fasse dans des zones irriguées et que les normes soient respectées afin d'éviter la destruction des autres espèces agricoles. Enfin, je demande une implication des communautés rurales et des villages dans le reboisement.

Je demande entre autres, le règlement des salaires des volontaires qui entretiennent les pépinières.

Monsieur Cheikh WADE

Moi, ma préoccupation se trouve dans le suivi des espèces plantées. Certes au niveau de Ross-Béthio se sont des volontaires qui se sont engagés à assurer le suivi, mais je pense que ces derniers méritent d'être motivés par le Service des Eaux et Forêts. D'autre part, je suggère que dans la zone de Ross-Béthio, des espèces comme le Khos, le Gonakier et le Nguer soient favorisées et qu'on évite de planter des arbres qui sont préjudiciables pour les populations.

Monsieur Aboulaye GAYE

Mon intervention sera axée sur le mécanisme d'intégration entre les politiques de forestation et les populations. Je crois que l'implication des populations doit se faire depuis l'initiative. Il faut qu'elle s'approprie elle-même l'activité de reboisement pour qu'on puisse atteindre les résultats escomptés.

Monsieur Moussa SOW

Mes remerciements vont à l'endroit de l'Inspecteur Régional des Eaux et Forêts et à toute son équipe pour le rapport explicite et exhaustif qu'ils nous ont proposé. L'exposé de Monsieur BA a une valeur de sensibilisation. L'environnement est une compétence transférée c'est à dire les collectivités locales doivent prendre l'initiative du développement de leur terroir.

Les populations doivent trouver leur compte dans le reboisement. Pour ce faire, l'approche projet doit être abandonnée au profit de l'approche intégrée.

Monsieur Ibrahima DEME

Le reboisement est un problème des Communautés Rurales, elles doivent s'y impliquer massivement à côté du Service des Eaux et Forêts. Je voudrais attirer l'attention de Monsieur BA sur la déforestation du département de Podor qui devient de plus en plus tendue notamment à Guédé Chantier. Je déplore aussi, la disparition d'une variété comme le « Gonakier ».

Monsieur Pape Moussa BA

Mes salutations vont à l'endroit de tout le personnel de l'IREF. Par contre pour le reboisement, je demande une implication totale des populations sans contrepartie de l'Etat. Les populations doivent assurer le suivi, le Service des Eaux et Forêts ne peut pas le faire à leur place par manque de moyens.

Monsieur Bocar Oumar SALL

Je remercie l'Inspecteur BA du travail qu'il fait dans la région malgré les difficultés auxquelles il est confronté. Je voudrais attirer l'attention de mes collègues sur le fait que la communication qu'il vient de nous faire n'est que la première étape, la seconde est la journée de l'arbre. Cependant, la non implication des collectivités locales est notoire à Saint-Louis. Ailleurs, on a trouvé des solutions qui consistaient à imposer à chaque collectivité locale d'inscrire obligatoirement dans son budget un montant destiné au reboisement comme c'est le cas dans d'autres régions notamment à Fatick.

Le Président

Je voudrais féliciter Monsieur Baïdy BA et l'ensemble de ses collaborateurs pour leur travail. Les interventions prouvent l'importance que revêt son secteur. Mais je voudrais nuancer cette appréciation.

Nous avons d'excellents rapports de travail avec le Service Régional des Eaux et Forêts qui d'ailleurs coopère le plus avec le Conseil Régional, mais je ne pense pas que l'approche de l'environnement au niveau national soit une approche qui favorise l'implication totale des collectivités locales. Exemple : le Fonds Forestier National, il est géré au niveau national, les campagnes sont nationales nous collectivités locales, nous ne participons pas à la définition des stratégies des campagnes de reboisement.

Je pense donc que toute politique de reboisement qui continue à apprécier les contours d'une telle approche est vouée à l'échec. Il faut qu'on essaie d'impliquer les populations comme vous l'avez tous suggéré. Et pour cela il faudra partir des villages pour envahir les communautés rurales et enfin arriver aux régions.

Monsieur l'Inspecteur, j'ai une proposition à vous faire. Vous avez parlé des aides aux différentes associations, je pense qu'il est bon de leur marquer notre reconnaissance en organisant des cérémonies de remise d'attestation aux associations qui se sont les plus distinguées dans le reboisement.

Madame SY, Chef du Service Régional de l'Environnement

Je reconnais qu'il faut comme vous l'avez tous souligné une implication des communautés rurales mais je crois Monsieur le Président qu'il est fondamental pour parvenir à des résultats satisfaisants de faire participer les industriels aux campagnes de reboisement car ils sont les gros pollueurs de l'eau et de l'atmosphère.

Aussi, pour parer au manque d'eau auquel le Service des Eaux et Forêts est confronté, je propose la récupération et le traitement des eaux usées.

Monsieur Baïdy BA

Je reprends la parole avec un sentiment de satisfaction. Le suivi des chantiers de reboisement est un problème de taille. Depuis 2 ou 3 ans, le Ministre de l'Environnement met l'accent sur le suivi. Il exige des réalisations physiques. Mais une question se pose à nous : qui doit assurer ce suivi ?

Mesdames, Messieurs, le reboisement est une compétence transférée, les populations doivent le prendre en charge et nous services techniques, il nous appartient d'appuyer les populations dans cette œuvre. Aujourd'hui, on a suffisamment d'agents pour assurer l'appui et l'encadrement des populations.

En effet, les grands chantiers bénéficient d'un soutien particulier des Eaux et Forêts c'est pour cette raison que 03 citernes ont été acquises.

Depuis 02 ans, nous produisons des plants mais la pluviométrie fait défaut, ce qui entrave fortement notre politique de reboisement.

Il est cependant aberrant que des connaisseurs comme le Service des Eaux et Forêts plantent des espèces inadaptées.

S'agissant maintenant des arbres fruitiers, on en a demandé mais ils seront pour ceux qui disposent de vergers.

Pour la prise en charge des volontaires chargés du suivi, mon budget ne me permet pas de leur assurer une rémunération. Cette année, j'ai recruté parmi ceux de Ross-Béthio, 3 jeunes volontaires qui sont actuellement en formation à Bango. Ces derniers seront à l'issue de leur formation réinjectés dans les chantiers phares de Ross-Béthio.

Pour répondre à Monsieur Sarr qui a souligné le cas de Kheun et de ses environs, je voudrais lui manifester notre disponibilité pourvu que les populations expriment le vœu.

S'agissant de la forêt de Dagana, c'est une forêt classée et elle est entrain d'être aménagée et a commencé à profiter aux populations qui y cultivent de l'oignon.

Sur le Fonds Forestier qui a suscité des interrogations de la part du Président, je voudrais que vous sachiez Monsieur le Président et chers conseillers que ce fonds sert à payer le personnel de soutien, d'acheter des citernes et des semences.

Pour en arriver maintenant à la journée de l'arbre dont parlait Monsieur Bocar SALL, elle est retenue pour le dernier lundi du mois de juillet c'est à dire le 28.

Pour répondre à Madame SY du Service Régional de l'Environnement, les industriels, notamment la CSS sont récalcitrants ; elle n'a jamais voulu s'impliquer dans le reboisement.

Le Président

Monsieur BA, je vous remercie encore une fois, les réponses nous confortent dans le fait que nous avons un Service Régional des Eaux et Forêts à la hauteur de la dimension de notre région.

Je propose une pause de 15 mn.

Reprise de la séance à 12 H 30

Le Président

Nous avons maintenant à examiner le projet de réforme des régions. Ce projet est une initiative du Gouvernement en la personne du Chef de l'Etat. Pour compléter votre information, une réunion de l'Association des Présidents s'est tenue au mois de juin à Fondiougne. Il a été demandé à nos SG et à nos directeurs d'ARD de baliser la voie pendant 2 jours. A l'issue de ces journées que le document qui vous est soumis a été ficelé. Le projet vise à donner aux régions le statut d'Unique Exécutif Régional qui devra impulser le développement économique et social de la région. En vous distribuant ce document, je vous invite à échanger sur le contenu de ce document et la problématique de la décentralisation.

La réforme envisage la suppression des gouverneurs pour mettre en place des Préfets du gouvernement qui seraient des commissaires chargés des questions de sécurité et de contrôle de légalité.

Après ces quelques informations, j'ouvre les débats.

Monsieur Khaly SEYE

Je vous remercie, il faut saluer cette initiative qui est de donner à la Région le statut d'Unique Exécutif Régional, mais le document fait par le Ministère manque de cohérence dans la démarche et truffé de fautes. Un document officiel doit être cohérent. Il fallait laisser les régions tenir des journées de réflexions avant l'évaluation.

Le Président

Je voudrais apporter une information, le Président de la République veut que le texte lui parvienne avant la fin du mois de juillet et que des correctifs ont déjà été apportés au document.

Monsieur Khaly SEYE

Je suis d'accord pour une réforme des Régions, mais il faudrait que les moyens suivent et qu'elles ne vivent plus que par des dotations.

Le Président

Le Président de la République est pour un reversement des ristournes régionales et au transfert des projets sectoriels à la région.

Monsieur Ibrahima DEME

Le document nous est parvenu avec du retard Je demande que les documents nous soient transmis à temps.

S'agissant maintenant de la réforme, je voudrais savoir jusqu'où va aller la région, est-ce qu'elle va s'intéresser à la gestion des terres qui sont actuellement de la compétence des communautés rurales ? Si la réponse est oui, il faudra alors à la région, un droit de regard sur ces communautés rurales.

Je constate que dans le document sur la réforme des régions, il n'est nullement mentionné le problème des infrastructures routières et des transports.

D'autre part, à la page 3 on parle de commissaire du Gouvernement. Quel sera au juste le rôle de ce commissaire ?

Monsieur Aliou NIANG

Je salue l'initiative du gouvernement d'instruire cette mesure qui va donner à la région beaucoup plus de pouvoirs. Le projet correspond au modèle français « gouvernance régionale ». Pour répondre à Monsieur DEME, ce projet qui nous est soumis est copié du modèle français ; alors qu'en France, la Région a la possibilité de construire des routes et dans le sens où l'on va, il faut espérer qu'au Sénégal, les régions auront cette possibilité.

Je propose qu'on donne mandat au Président du Conseil Régional pour qu'il s'approche de ses collègues français pour savoir comment ça se passe.

Monsieur Waly GUEYE

Le fonctionnement de la région est confronté à des problèmes dans nos relations avec les services techniques. Certes, la dualité entre Gouverneur et Président du Conseil Régional va disparaître mais la non-existence de hiérarchie entre les différents ordres de collectivités locales est gênante et ça doit disparaître. Je propose aussi une révision du code des collectivités locales.

Le Président

Ce projet vous est soumis pour recueillir vos points de vue et les faire remonter. Il faut que vous sachiez qu'isolément les régions ne pèsent pas lourds mais dans le cadre de l'association des présidents de région nous pourrions nous faire entendre ; ce que nous ne manquerons pas de faire.

Monsieur Moustapha SARR

Au vu de ce débat, j'ai compris deux choses :

1. le Gouvernement est en train de mettre en œuvre un projet qu'on nous soumet pour information. Ce projet de réforme est une vision du Président de la République qui correspond à la nôtre et il faudrait que nous lui exprimions notre adhésion à cette vision ;
2. au niveau du conseil régional, nous devons faire une analyse globale des orientations, essayer d'argumenter et enfin, donner mandat à l'APR pour qu'elle puisse finaliser.

Monsieur Birane Ndiaye DIEYE

Je vous remercie Monsieur le Président. Je voudrais souscrire à l'idée de ce projet mais je suis totalement contre la démarche qui a été adoptée. Les conseillers régionaux regorgent d'expertise avérée, il fallait user de cette expertise, mettre en place un pool pour réfléchir sur ce projet afin que les visions politiques soient versées dans ce projet de réforme. Des propositions pertinentes doivent sortir de chaque région.

En plus, je constate une confusion entre les objectifs visés et les finalités de ce projet de réforme.

Monsieur Abdoulaye GAYE

Mon intervention va porter sur la démarche. Je trouve normal que si le Président de la République a des idées sur notre structure, que nous ayons à donner notre opinion sur la base du vécu du Conseil Régional.

Déjà en 1997 le Professeur KANTE avait fait une étude qui ne pouvait être que prospective mais aujourd'hui les obstacles qu'il craignait se présentent à nous. Il s'agit entre autres de l'ambiguïté des relations entre le pouvoir central et le pouvoir local.

Les mesures qu'il suggérait peuvent aujourd'hui être prises en compte par le présent projet de réforme.

Il s'agit :

1. la mise en place d'un ordre institutionnel ;
2. la création de services publics locaux ;
3. la mise sur pied d'une fonction publique locale

Monsieur Yéro H. DIALLO

Je vous remercie Monsieur le Président. Je crois qu'il faut saluer l'initiative du Président de la République de faire de la Région l'Unique Exécutif Régional. En effet, il existe 3 voire 4 schémas classiques de décentralisation (canadien, français, allemand et suisse). Parmi ces systèmes, celui de l'Allemagne est le plus avancé. Je demande que dans le choix du système que nous allons copier, d'éviter certains empiètements. En Allemagne par exemple, le Président de région est Ministre président par opposition au système français qui est un peu jacobin.

Comme autre contribution, je propose la communalisation des communautés rurales et une décentralisation beaucoup plus souple qui tienne compte des réalités de chaque région.

Monsieur Mamadou BA

Je pense que l'essentiel de mes préoccupations a été pris en compte par mes collègues conseillers. Je salue cette initiative et demande que nous donnions mandat aux Présidents de Régions de suivre l'évolution de ce projet de réforme et d'en tirer les conséquences.

Le Président

Les interventions ont été pertinentes, je suis satisfait du sérieux qui vous anime. Je vous en félicite et vous demande de continuer dans cette dynamique.

Mais pour traduire dans un document les idées qui se sont dégagées aujourd'hui, je propose qu'un comité soit mis en place.

La proposition est acceptée.

Le comité est ainsi composé :

MM Birane DIEYE
Maham DIALLO
Mamadou BA
Khaly SEYE
Yéro H. DIALLO
Le Secrétaire Général de la Région
L'ARD (Mamadou SENE)

Le Président

On passe aux questions diverses

1. Convention NPC/MP avec la Région de Saint-Louis

A. Convention entre la Région Nord-Pas de Calais et la Région de Saint-Louis

Je soumetts cette convention à votre approbation.

Convention approuvée à l'unanimité

B. Convention entre la Région Midi-Pyrénées et la Région de Saint-Louis

Je soumetts cette convention à votre approbation

Convention approuvée à l'unanimité

2. Mise en place d'un Fonds d'Appui aux Initiatives Locales

Le Président

Je voudrais que nous mettions en place le comité qui va réfléchir sur la mise en place de ce Fonds.

Y a-t-il des candidats

Le comité sera composé de :

MM Moussa SOW

Pape Abdou SOW

Abdoulaye Daouda DIALLO

Birane Ndiaye DIEYE

Mamadou DEME

Mme Métou BA

ARD

3. Mise en Place du Centre de Ressources pour l'Emploi des Jeunes

Le Président

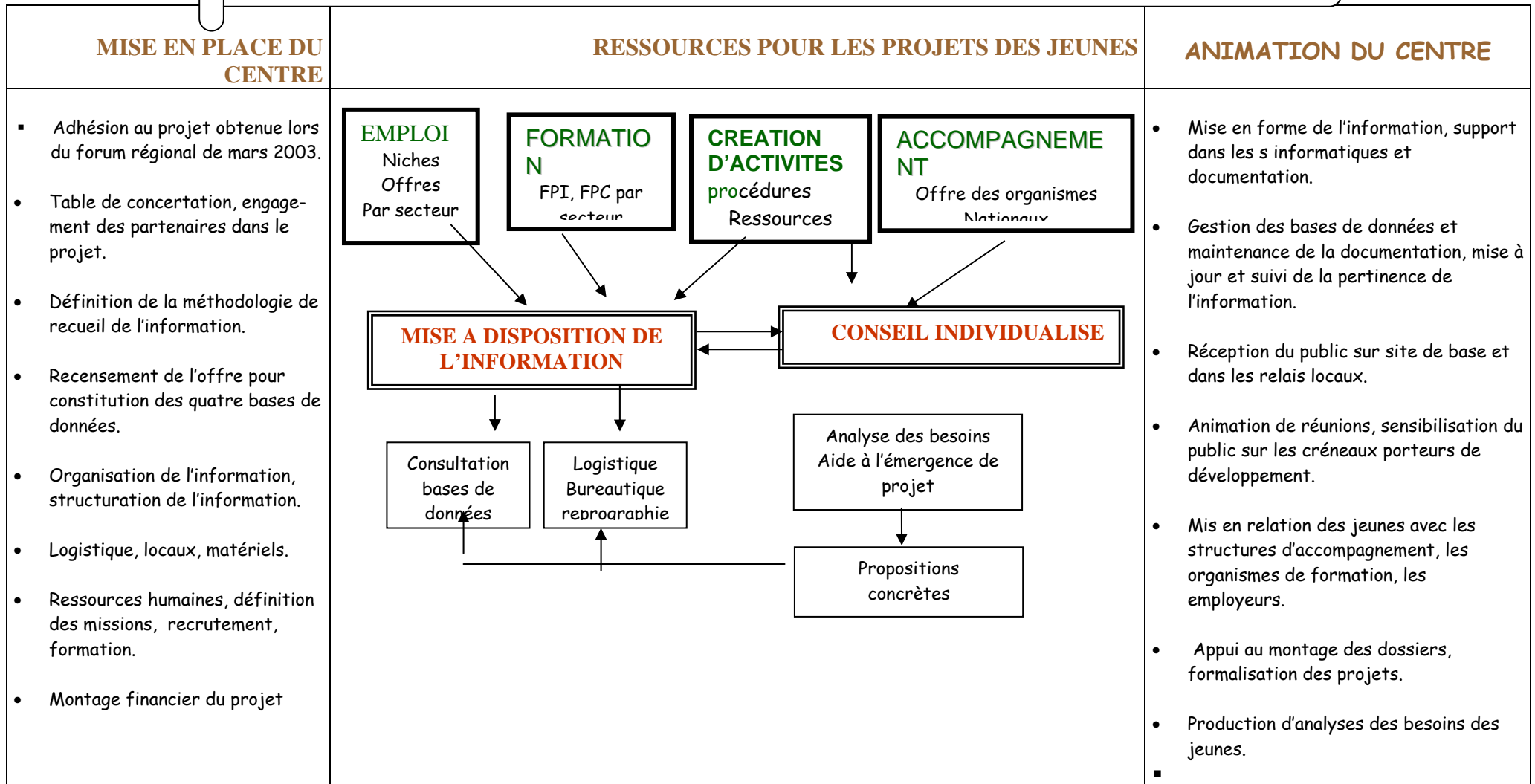
Je donne la parole à Monsieur SENE, Coordonnateur du Forum pour qu'il nous fasse la présentation du Centre de Ressources.

Monsieur SENE

Mesdames, Messieurs, les conseillers, je m'en vais vous présenter le Centre de Ressources à partir du schéma que voici.

APPORTER UN APPUI POUR L'INSERTION DES JEUNES

- En favorisant leur accès à l'information,
- En facilitant leur mise en relation avec les structures partenaires et les acteurs économiques,
- En apportant la logistique nécessaire au montage de leurs dossiers/projets.



Monsieur Moustapha SARR

Monsieur SENE dans votre présentation du Centre de Ressources pour l'Emploi des Jeunes vous avez parlé de mise en place d'une base de données. Je suppose que dans le contexte où vous vous trouvez, le terme base de données ne sied pas. Il faudrait mettre banque de données à la place de base de données.

Monsieur SENE

Je salue votre expertise Monsieur SARR. Mais, il s'agit effectivement d'une base de données qui sera alimentée par des partenaires et qui sera mise à jour.

Le Président

Mesdames, Messieurs, comme vous avez eu à le suggérer, la motion qui devait être adressée à Monsieur le Premier Ministre pour la restauration des locaux devant abriter le siège du Conseil Régional est rédigée. Je m'en vais la soumettre à votre lecture.

